

## Assemblée Générale Ordinaire Convocation

Conformément à l'article 10 des statuts, le Président, Frédéric Crancée, et les élus de l'ACAM vous prient d'assister à **l'Assemblée Générale Ordinaire** annuelle de l'association qui aura lieu le :

Jeudi 19 mars 2026

**à SAFRAN Landing Systems Vélizy – Salons de Direction (restaurant d'entreprise, 1er étage)**

L'émargement des participants commencera à **13h30** et l'**AG à 14H00**.

Vos conjoints sont cordialement invités. ➔ Depuis l'adhésion 2025 en **formule couple**, chacun possède un droit de vote. Si vous ne venez pas tous les deux, nous vous rappelons l'**importance de venir avec le pouvoir que votre conjoint vous aura donné**.

- Les voitures seront à garer au parking visiteur,
- Prendre un badge à l'accueil du centre sur présentation de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité (*le permis de conduire n'est pas accepté*).

### Ordre du Jour :

Accueil par Frédéric Crancée, Président de l'ACAM.

1. Rapport d'activité par le Président – Vote.
2. Rapport financier par le Trésorier Olivier Cardinet et avis des Vérificateurs aux Comptes – Vote.
3. Cotisation 2027 – Vote.
4. Renouvellement du Conseil d'Administration suivant l'article 8 des statuts - Vote.  
*Tout adhérent peut faire acte de candidature avant et au moment de l'Assemblée.*
5. Modification des statuts - Vote
6. Renouvellement des vérificateurs aux comptes - Vote.
7. Sorties et Voyages 2025/2026-Bilan et projets -par Claire Baratte, Marie-Anne Gillot, Pascal Autié
8. Informations sur la Mutuelle du Groupe SAFRAN
9. Informations sur les retraites, l'UFR, la FNAR et la CFR par Alain Côté.
10. Questions diverses :
11. Information sur la Société Safran-Landing-Systems par son Président François Bastin à 17h .

A la suite des présentations et débats, et sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur dans l'établissement, un **cocktail**, offert par l'ACAM, regroupera les participants et leurs conjoints.

Pour faciliter la tenue de cette réunion, nous vous prions de bien vouloir compléter obligatoirement le formulaire sous Helloasso **pour confirmer votre venue**.

➔ **La liste des participant doit être transmise à l'accueil du site pour préparer les badges d'accès**–

Pour ceux qui ne peuvent pas utiliser le mode de communication par internet, il faudra alors **envoyer le bulletin de participation par courrier postal** au secrétaire de l'association **avant le 01 mars 2026**  
Pascal AUTIE – 111 avenue de la Dimancherie 91400 ORSAY .

*Notre association de retraités ne peut être active que par votre participation aux activités mais aussi à l'assemblée générale et pourquoi pas, au conseil d'administration.*

Nous vous invitons donc à venir nombreux, mais pour ceux qui ne pourraient pas participer, **pensez à transmettre votre pouvoir signé, avant le 12 Mars 2025**.

- en le remettant à un participant ou
- en le renvoyant à P. Autié (par courrier Pascal AUTIE – 111 avenue de la Dimancherie 91400 ORSAY .
- par mail à [pascal.autie@orange.fr](mailto:pascal.autie@orange.fr),

C'est important pour s'assurer du quorum.

Merci à tous ceux qui nous ont adressé leur cotisation 2026, ce qui montre leur attachement à l'ACAM.